



DEVENIR INFIRMIER COORDINATEUR DU SERVICE SOINS A DOMICILE

Il est responsable de :

- la continuité, la sécurité, la qualité des soins ;
- l'organisation et l'évaluation des soins ;
- la mise en œuvre de projet dans le sens du projet d'établissement ;
- la gestion des ressources humaines ;
- l'encadrement des étudiants ;
- la gestion administrative du service ;
- le maintien des relations professionnelles avec les tutelles (MSA, CPAM).

Formation – Qualification

L'emploi est généralement proposé par promotion interne à des infirmiers diplômés d'état expérimentés.

Description de l'activité

Activités techniques :

- Organisation des soins :
 - L'infirmier coordinateur, lors de la première visite de prise en charge, évalue la dépendance (grille AGGIR), formule le diagnostic infirmier et établit un plan d'aide personnalisé ;
 - Il planifie les interventions des infirmiers et des aides-soignants ;
 - Il prévoit le matériel adapté (lit médicalisé, fauteuil roulant, matelas) ;
 - Il coordonne au maximum les actions du SSIAD avec les autres intervenants ;
 - Il sollicite la participation de la personne soignée et de son entourage ;
 - Il évalue les besoins régulièrement et réajuste, si nécessaire, le plan d'aide personnalisé ;

- Il garantit la qualité des soins effectués en collaboration avec les infirmiers et les aides soignants ;
- Il concourt à la prévention et à l'éducation de toute personne prise en charge, dans une politique de santé publique ;
- Il est responsable de la tenue du dossier Soins Infirmiers et de la qualité des transmissions écrites et orales.

Activités relationnelles :

- Avec la personne âgée : La première prise de contact est souvent téléphonique ou au bureau. Elle permet de cerner le contexte dans lequel la personne âgée demanderesse de soins se situe. Lorsque le patient est hospitalisé, l'infirmier coordinatrice va à sa rencontre dans le service et établit une communication avec l'équipe. La deuxième prise de contact se fait généralement au domicile de la personne. Elle permet l'évaluation des besoins de la personne âgée et de son environnement familial et matériel. Puis une démarche de soins est élaborée ainsi qu'un plan de soins.
- Avec la famille : L'infirmier coordinateur informe et accompagne la famille et/ou les aidants qui interviennent dans le maintien à domicile.

Activités administratives et d'encadrement :

- Management de l'équipe :

- L'infirmier coordinateur élabore, met en place avec l'équipe, réajuste et fait respecter l'organisation du service ;
- Il participe à la sélection à l'embauche ;
- Il établit les plannings hebdomadaires et les roulements des aides-soignants et de stagiaires ;
- Il évalue (annuellement) les membres de l'équipe ;
- Il impulse un projet de service.

- Gestion administrative et financière :

- L'infirmier coordinateur gère l'activité du service en fonction des places financées ;
- Il élabore le rapport d'activité et les statistiques ;
- Il assure la gestion du matériel (y compris des véhicules de service et des stocks) ;
- Il assure le suivi et la facturation des soins infirmiers prescrits par le médecin et effectués par les infirmiers libéraux et vérifie leur cotation.

Relation - communication :

- L'infirmier coordinateur informe les familles et les personnes prises en charge de l'organisation du service et de ses limites ;
- Il a un rôle d'écoute et de conseil dans le domaine médico-social ;
- Il participe à la coordination gérontologique avec tous les partenaires médico-sociaux (infirmières, kinésithérapeutes, médecins, services d'aide à domicile...) ;
- Il développe un climat de concertation en vue de transmissions, d'un suivi de la personne avec les hôpitaux, cliniques et maisons de retraite de secteur ;
- Il transmet à la direction, les informations concernant la gestion du service et informe l'équipe de la politique de fonctionnement de l'établissement ;
- Il participe aux réunions départementales et régionales des infirmiers coordinateurs ;
- Il participe au projet d'établissement.